ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question au Gouvernement n° 891

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE DES JEUNES

M. le président. La parole est à M. Michel Piron, pour le groupe Union des démocrates et indépendants.

M. Michel Piron. Monsieur le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, le Président de la République présente aujourd'hui, conjointement avec le gouvernement allemand, un plan pour lutter contre le chômage des jeunes. Ce plan est soutenu par l'Union européenne, qui débloquerait un budget de 6 à 16 milliards d'euros.

On pourrait voir là un motif de consensus, sachant que le taux de chômage des jeunes est certainement l'un des symptômes les plus graves de la crise qui menace la cohésion de nos sociétés. Dans la zone euro, ce taux s'élève à 24 %, et même à 56 % en Espagne et à 38 % en Italie. En France, il atteint 23 %, contre 7,6 % en Allemagne - soit trois fois moins que chez nous.

Dans le même temps, outre-Rhin, le nombre d'apprentis est trois fois supérieur au nôtre : 1,5 million de jeunes Allemands sont en apprentissage, contre seulement 400 000 jeunes Français - 600 000 si l'on compte les jeunes en alternance. Alors que l'on pourrait voir chez nos voisins un exemple à suivre, le gouvernement français fait tout le contraire, en relevant l'âge d'entrée en apprentissage quand les Allemands l'abaissent à treize ans. Pourquoi ?

Comment ne pas établir un lien entre ces trois données : taux de chômage, taux d'apprentissage, âge de l'apprentissage ? Si vous faites ce lien, monsieur le ministre, comment et quand comptez-vous vous inspirer de ce qui fonctionne le mieux chez nos voisins, en mettant en place une vraie politique en faveur de l'apprentissage à destination des jeunes ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

M. Michel Sapin, *ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.* Monsieur le député, je vous remercie pour cette question, portant sur un sujet éminemment sérieux et posée sur un ton constructif.

Comme vous le savez, les ministres des finances et les ministres du travail français et allemand ont travaillé ce matin à l'élaboration d'un plan concret et rapide de soutien à l'emploi des jeunes dans l'Union européenne. Vous avez donné les chiffres en toute objectivité. Quand un quart - 24 %, pour être précis - des jeunes Européens de moins de 25 ans sont au chômage, comment voulez-vous qu'ils aient confiance, non seulement dans leur avenir, mais dans l'Europe elle-même ? Leur redonner la possibilité, soit de travailler, soit de bénéficier d'une formation - parfois d'une formation initiale -, d'un stage ou d'un apprentissage, est indispensable pour que nos économies se portent mieux et puissent repartir avec confiance.

C'est à cela que nous travaillons, en particulier au développement de l'apprentissage et, plus largement, de l'alternance - car l'apprentissage à la mode allemande n'est pas exactement de même nature que l'apprentissage à la mode française. En France, nous avons des lycées professionnels, qui n'existent pas en Allemagne. Il faudrait donc regarder le nombre total de jeunes formés soit en lycée professionnel, soit en apprentissage, pour prendre la vraie mesure de l'effort accompli dans ce domaine par la France. Déjà important, cet effort augmente encore : le nombre d'apprentis a connu une hausse de 1 % en 2012. Mais ce n'est pas suffisant : nous nous sommes fixé pour objectif un chiffre de 500 000 apprentis au cours des prochaines années,

et mettons en place les dispositifs nécessaires pour cela.
Je vous proposerai, dans quelques mois, une réforme permettant de réaffecter à l'apprentissage le produit des taxes d'apprentissage : aujourd'hui, 60 % seulement de ces taxes vont à l'apprentissage, ce qui n'est pas normal. Monsieur le député, je suis persuadé que, dans les semaines et les mois qui viennent, nous pourrons nous retrouver pour une grande réforme en faveur de l'apprentissage. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : M. Michel Piron
Circonscription : Maine-et-Loire (4e circonscription) - Union des démocrates et indépendants
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 891
Rubrique : Formation professionnelle
Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 29 mai 2013
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 mai 2013